



COMPTE RENDU du COMITE PEDAGOGIQUE

Séance du vendredi 15 Mars 2019

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 14

Nom et prénom du président de séance : Lieutenant FARRADECHE Frédéric, Président de l'UDSP 15

Nom, prénom et qualité du secrétaire de séance : POMMIER Cassandra, service civique UDSP 15

Liste et qualité des membres présents :

- Lieutenant FARRADECHE Frédéric : Président UDSP 15

- Commandant CAYROU Jérôme : Président de la section départemental des JSP

- Colonel SKRZYNSKI Luc : DDSIS

- Lieutenant BREGNARD Pierre : Trésorier section départementale et membre de la section de Vic sur Cère,

- Monsieur KOLHI Hervé : principal de collège et membre de la section de Pierrefort,

- Sgt BOUSSUGE Didier : responsable pédagogique JSP de la section de Pierrefort.

- Adjudant HUMBERT Xavier : président de la section d'Ydes

- Sergent-Chef TISSANDIER William

- Lieutenant TISSANDIER Christophe : chef de centre et animateur.

- Sergent-Chef VEYLET Marlene : présidente de la section de Pierrefort

- CROCHOT Michelle : principal du collège de Pierrefort.

- DUMONT Daniel : responsable pédagogique départemental

- Lieutenant BRUGIERE Franck, service formation.

- POMMIER Cassandra : service civique UDSP 15

Membre excusé :

- Adjudant MARTRES Laurent : éducateur sportif.

- Adjudant-Chef FREYSSIGNET Pascal : responsable pédagogique JSP des sections de la vallée de la Cère et d'Ydes.



Comité Pédagogique du vendredi 15 Mars 2019



ORDRE DU JOUR :

Le Commandant CAYROU Jérôme, responsable de la section départementale des JSP, souhaite la bienvenue au Directeur et aux membres et déclare la séance ouverte à 19h13.

Désignation du secrétaire de séance :

Madame Cassandra POMMIER, service civique de l'UDSP15 est désignée secrétaire de séance.

1 – Brevet des cadets

Le commandant CAYROU Jérôme demande le nombre de candidats par section qu'il y aura pour le brevet des cadets :

- Pour la Section de Vic sur Cère : 3 JSP
- Pour la Section de Ydes : Aucun JSP
- Pour la Section de Pierrefort : 4 JSP

Afin d'organiser au mieux le brevet le directeur propose que la partie sportive soit effectuée le jour du parcours sportif le 11 Mai 2019 à Aurillac.

Les parties théoriques et pratiques auront lieu le 1^{er} juillet au CSP Aurillac pour chaque section.

Le Lt Frank BRUGUIERE demande de planifier à la même date le PSE1 (module1) chaque année, afin de faciliter les démarches du service formation pour la recherche de formateurs.

2 – Préparation du RTD à Pierrefort le 30 Mars et du RTZ au mois de Juillet.

Pour l'année 2018/2019, 29 jeunes sont inscrits pour le Rassemblement Technique Départementale à Pierrefort le 30 Mars 2019 :

- Vic sur Cère : 11
- Ydes : 9
- Pierrefort : 9

Le RTZ aura lieu le 1^{er} week-end de Juillet 2019, le lieu sera communiqué ultérieurement.

Les 11 JSP participants seront sélectionnés après le RTD qui a lieu à Pierrefort et par les préparateurs du RTZ (Dany MAJOREL et Raymond BENECH pour le secourisme, Willy VIOLE pour l'incendie).

3 – Stage animateurs

Le président informe qu'un stage d'animateur aura lieu les week-ends des 8, 9,10, 15 et 16 Juin 2019 au SDIS 15. Il est convenu avec le SDIS que la section Départementale des JSP prendra en charge les repas et le SDIS 15 prendra à sa charge la formation.

Le PUD doit faire le nécessaire pour avoir l'agrément pour la formation d'animateur auprès de l'UR ou de la préfecture.



4 – Recrutement

Le secrétariat de l'UDSP (Pommier CASSANDRA) a envoyé des courriers afin d'informer les chefs de centre d'une éventuelle candidature de SPV dans leurs centres de secours ceci dans le but d'anticiper le recrutement de JSP qui auront obtenus leurs diplômes dans l'année.

5 – Document EDOC

Le président présente le document EDOC créé par la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Ce logiciel est constitué d'une partie cours et d'une partie QCM. Son coût est de 240 euros par an.

Celui-ci pourrait être mis à disposition des sections via la future plateforme des JSP sur le site de l'udsp15 afin de faciliter la formation aux animateurs et de faire une économie sur les clés USB de formation JSP.

Le président précise aussi que l'administrateur sera le secrétariat de l'UDSP et le président de section.

Le Comité Pédagogique valide le projet qui sera mis en place pour fin juin afin que chaque président de section puisse le consulter et le présenter aux animateurs de JSP.

6 – Convention SDIS

Après présentation de la future convention SDIS/UDSP/SDJSP au directeur du SDIS et plus particulièrement de l'indemnisation des animateurs présentée déjà en 2016, le colonel demande au comité d'actualisé le tarif d'indemnisation des formateurs JSP en faisant :

- une étude sur le nombre d'heures effectuées par les animateurs,
- en réactualisant le nombre d'animateurs départementaux,
- en définissant le nombre d'animateurs par JSP pour une journée.

Lorsque le projet sera finalisé, le Colonel SKRZYNSKI le soumettra au Conseil d'Administration du SDIS le 24 Mai 2019.

7 – Projet : Site UDSP

Le projet consiste d'ajouter un onglet JSP sur le site de l'UDSP afin de faciliter les démarches des sections et des parents.

Nous trouverons sur ce site :

- la présentation de la section départementale et des sections locales,
- comment devenir JSP,
- le déroulement de la formation,
- les événements et les cérémonies
- les documents
- les contacts

Ceci, afin que les futurs JSP trouvent tous les renseignements pour entreprendre les premières démarches en vue d'une éventuelle inscription auprès du président de chaque section chaque année.

Le lien du site EDOC sera aussi intégrer dans cet onglet.



8 – Projet : Drapeaux

Le président FARRADECHE souhaite que la Section Départementale des JSP ait un drapeau départemental comme celui de la section des anciens.

Une demande de subvention a été faite auprès du conseil départemental qui statuera le 12 avril.

Trois devis ont été réalisés avec le même cahier des charges (dimension, accessoires).

- Entreprise Osmose : 1 250.28 €
- Entreprise AL-GE-CO : 1 020 €
- Entreprise Alpha B : 1 010 €

Le Cdt CAYROU propose qu'il soit remis lors du congrès départemental le 22 Juin 2019 à Trizac en présence des 3 sections.

9 – Pass' Cantal et Pass' Région

Une convention concernant le Pass' Cantal a été signée avec le conseil départemental. Cela permet aux JSP d'avoir une aide financière pour leur inscription annuelle.

Les JSP qui ont demandé leur carte Pass' Région peuvent prétendre à une aide financière pour le permis et le BAFA.

Le Président de la section départementale, le Cdt CAYROU Jérôme, demande aux présidents de sections de sensibiliser les JSP aux différentes prestations auxquelles peuvent prétendre ceux-ci.

Questions diverses :

- Pourquoi les JSP doivent faire la formation incendie alors qu'ils l'ont pratiquée pendant 4 ans ?

Ceci est une décision du chef de centre d'appartenance mais l'ancien directeur (Colonel RIVIERE) et l'ancien responsable de la formation (Lt LEROY) avaient décidé que les JSP brevetés devraient passer un complément de formation (passage au caisson et CEPARI et module tronçonnage) et cela pas avant leurs 18 ans.

- Les grades JSP sont-ils commandés ?

Le service habillement les a commandés.

- Le Président de la section de Ydes, n'arrive pas à récupérer les tenues des JSP qui ont démissionnés.

Le président de la section doit faire un courrier au responsable habillement pour qu'il fasse le nécessaire auprès des parents afin de les mettre en demeure de restituer l'habillement au SDIS15.

- A quand remet-on les brevets des JSP ?

Le président propose que les diplômes soient remis lors d'une cérémonie officielle au SDIS 15 au mois de septembre.

- Lors du Comité pédagogique du 7 Novembre 2018 le problème d'absence du VTP à Mauriac a été évoqué ?

Le Directeur informe qu'un nouveau VTP sera attribué sur le secteur de Mauriac en cours d'année 2019.

Le Colonel SKRZYNSKI Luc, remercie et félicite l'ensemble des membres du comité pédagogique.

Le Commandant CAYROU Jérôme remercie les participants et lève la séance à 20h00.